

Qualité de l'air moyenne due à une hausse des niveaux d'ozone

Informations

- Le 11 avril, Air PACA s'est classé 3^{ème} ex-aequo du [Riviera Electric Challenge](#), organisé par la Ville de Cagnes et la Principauté de Monaco, avec l'appui de l'AVEM. La 3^{ème} édition de ce [défi d'éco-conduite en véhicules électriques](#) reliait les deux villes avec un parcours de 86 km et 12 points étapes.
- Appel à Projet ADEME/Région « prévention et gestion des déchets verts »** : pour promouvoir les solutions territoriales et partenariales de prévention et de valorisation des déchets verts et limiter l'impact de leur brûlage à l'air libre. Dépôt de dossiers pour la deuxième session avant le 4/09/2017 à 16h.
- Qualité de l'air et accidents industriels**, la mission [Qualité de l'air post-accident](#) se développe au sein d'Air PACA
- Publications** : [Bilans mensuels des "Particules Ultra-Fines"](#) (2016/2017) ; [Polluants d'intérêts sanitaires](#) (2015/2016)
- Découvrez les dernières actualités et chroniques du site internet d'Air PACA** : [Plus on pédale, moins on appuie sur le champignon !](#) ; [Quelles alternatives au brûlage de déchets verts ? Air PACA et la DREAL accompagnent les collectivités.](#)
- 37 plaintes « nuisances »** : 26 liées au brûlage de déchets verts, dont 22 à Grasse, 1 à La Roquette/Siagne, 1 à Opio et 1 à Nice. Les 11 autres nuisances sont aussi à Grasse, liées aux odeurs de station d'épuration et d'industrie.

Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org / Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application Signalement Air

Qualité de l'air moyenne

Ce mois d'avril présente une qualité de l'air majoritairement **moyenne** : entre 73 % pour **l'agglomération niçoise** à 90 % dans le **Mercantour**.

Ponctuellement le **littoral urbanisé**, le **Pays des Paillons** et le **Parc Naturel des Préalpes d'Azur** ont connu quelques jours d'indices médiocres, les 14, 15, 22 et 30 avril, liés à la hausse des concentrations d'ozone.

En avril, [l'indice pollinique hebdomadaire](#) du [RNSA](#) indique un risque faible à moyen. En début de mois, les pollens de [platanes](#) ont laissé place aux pollens de [chênes](#) et [d'urticacées](#).

* données issues du modèle [AIRES](#)

Aucun épisode de pollution

Le mois d'avril **n'a pas** connu d'**épisode de pollution**, en regard des [critères de déclenchement](#) soit 100 km² sur la région, dont 25 km² sur le département et/ou 10 % de la population du département.

Malgré des **niveaux moyens en ozone en hausse**, les concentrations maximales mesurées en avril sont comparables à celles relevées le mois précédent. Les maxima horaires sont observés le **30 avril**, atteignant **150 µg/m³** à Antibes mais restent inférieurs au seuil d'information et recommandations (180 µg/m³/h).

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Tous les bons gestes ici](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

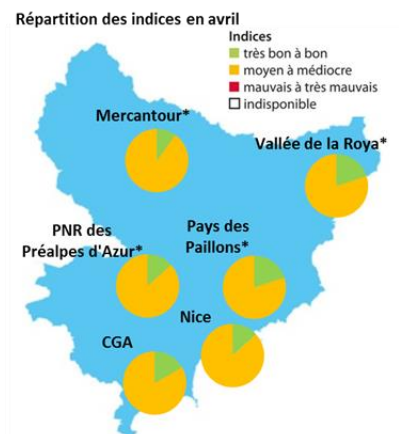
Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



Maximum horaire en ozone le 30/04/2017, [visualisez la carte régionale](#)



www.airpaca.org